

# Bâtiment : Synthèse des manipulations V13

## ISAPAYE 2022

## SOMMAIRE

<b>1. RAPPELS DES MANIPULATIONS POUR LE RECOUVREMENT DES CONTRIBUTIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE .....</b>	<b>3</b>
1.1 Mettre à jour les listes de lignes DSN .....	3
1.2 Renseigner l'assujettissement en Options nécessaires .....	4
1.3 Choisir la convention collective principale dans les informations du dossier .....	5
1.4 Vérifier le paramétrage des organismes au dossier .....	5
1.4.1 <i>Quel est le paramétrage des organismes pour les entreprises de moins de 11 salariés ?</i> .....	5
1.4.2 <i>Quel est le paramétrage des organismes pour les entreprises de 11 salariés et plus ?</i> .....	6
<b>2. RAPPELS DES MANIPULATIONS POUR DECLARER LES COTISATIONS A LA CAISSE DES CONGÉS PAYÉS EN DSN .....</b>	<b>7</b>
2.1 Quelles informations faut il vérifier pour la déclaration des cotisations à la CCP BTP en DSN .....	7
2.1.1 <i>Vérifier le paramétrage de la caisse CP</i> .....	7
2.1.2 <i>Vérifier le paramétrage des organismes</i> .....	8
2.1.3 <i>Renseigner le taux à appliquer pour la cotisation intempérie</i> .....	9
2.1.4 <i>Renseigner si l'entreprise est concernée par une cotisation assise sur le CA</i> .....	9
2.1.5 <i>Vérifier le paramétrage des emplois pour les salariés</i> .....	10
2.2 Quelles sont les informations contenues dans la DSN à destination de la Caisse des congés payés ? .....	10
2.2.1 <i>Vérifier les cotisations individuelles</i> .....	10
2.2.2 <i>Vérifier/compléter le bordereau pour la caisse des congés payés</i> .....	11
<b>3. QUESTIONS/REPONSES.....</b>	<b>12</b>
3.1 Comment gérer l'abattement pour la cotisation intempérie ? .....	12
3.2 Comment choisir la convention collective principale lorsqu'il y a plusieurs conventions collectives dans l'établissement ?	12
3.3 Le bordereau de la caisse des congés payés n'apparaît pas en Voir/Modifier de la DSN mensuelle .....	12

## 1. RAPPELS DES MANIPULATIONS POUR LE RECOUVREMENT DES CONTRIBUTIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

À compter du **1<sup>er</sup> janvier 2022**, les cotisations légales suivantes sont recouvrées par la MSA ou l'URSSAF à la place des OPCO :

- La contribution formation professionnelle (CFP)
- La contribution dédiée au financement du CPF des titulaires d'un CDD (1% CDD)
- La taxe d'apprentissage pour sa part principale (**0.59%** hors Alsace-Moselle et **0.44%** en Alsace-Moselle)

*Les contributions conventionnelles et/ou complémentaires restent quant à elles collectées comme avant pour 2022.*

### 1.1 Mettre à jour les listes de lignes DSN

La fiche DSN [2503](#) change les modalités de déclaration pour les cotisations hors CCCA.

**Les lignes utilisées dans le bulletin de salaire n'ont pas besoin d'être modifiées.**

**Supprimer les lignes de la liste (Bloc 82- Code 040)**



ÉTAPE 1 : aller en **Paramètres/Déclarations/Paramétrages/DSN**

ÉTAPE 2 : sur l'onglet **Cotisations Prévoyance** aller sur **Liste de lignes**

ÉTAPE 3 : rechercher la liste de lignes **DSN\_LISTE\_OPCA\_BTP\_HORS\_ICP\_2**

DSN_LISTE_OPCA_BTP_AVEC_ICP	Liste des lignes TTC avec ICP Constructys (Bloc 82-Code 037)
DSN_LISTE_OPCA_BTP_HORS_ICP	Liste des lignes TTC hors ICP Constructys (Bloc 82-Code 038)
DSN_LISTE_OPCA_BTP_AVEC_ICP_2	Liste des lignes TTC avec ICP Constructys n/soumis CCCA-BTP (Bloc 82-Code 039)
▶ DSN_LISTE_OPCA_BTP_HORS_ICP_2	Liste des lignes TTC hors ICP Constructys n/soumis à CCCA-BTP (Bloc 82-Code 040)
DSN_LISTE_PREV_BRUT	Liste des lignes Salaire brut Prévoyance (Bloc 79-Code 10)
DSN_LISTE_PREV_TA	Liste des lignes Prévoyance TA (Bloc 79-Code 11)
Ⓡ FAFSAB4.ISA	CONSTRUCTYS - de 10 COTISATION CONVENTIONNELLE déclarée hors CCCA
Ⓡ FAFSAB4_B.ISA	CONSTRUCTYS - de 10 COTISATION CONVENTIONNELLE TVA s/ taux HT déclarée hors CCCA
Ⓡ OPCA4.ISA	OPCA CONSTRUCTYS COTISATION CONVENTIONNELLE déclarée hors CCCA
Ⓡ OPCA4_TVA.ISA	OPCA CONSTRUCTYS COTISATION CONVENTIONNELLE TVA sur taux HT déclarée hors CCCA

ÉTAPE 4 : supprimer les 4 lignes présentes dans la liste

ÉTAPE 5 : enregistrer avec la disquette

**Ajouter les lignes dans la liste (Bloc 82 – Code 038)**

ÉTAPE 6 : rechercher la liste de lignes **DSN\_LISTE\_OPCA\_BTP\_HORS\_ICP**

ÉTAPE 7 : sur la partie basse faire un clic droit "**Ajouter**"

ÉTAPE 8 : cliquer sur et rechercher FAFSAB4 au-dessus de code et de sélectionner en jaune les deux lignes suivantes :

- FAFSAB4.ISA
- FAFSAB4\_B.ISA

Liste des lignes (Ctrl+clic gauche)

Tout		Code	Créateur	Libellé
10 DIVERS POUR COTISA	FAFSAB4			
19 ACTIVITE PARTIELLE				
20 SECURITE SOCIALE	(R) FAFSAB4	ISA	CONSTRUCTYS - de 10 COTISATION CONVENTIONNELLE déclarée hors CCCA	
21 CHOMAGE	(R) FAFSAB4_B	ISA	CONSTRUCTYS - de 10 COTISATION CONVENTIONNELLE TVA s/ taux HT déclarée hors CCCA	
22 RETRAITE	(R) FAFSAB_TVA	ISA	CONSTRUCTYS - de 10 - TVA sur taux HT	
23 PREVOYANCE	(R) FAF_C01	ISA	FONDS ASSURANCE FORMATION CADRE TS (Bloc 82 - Code 007)	
24 AUTRES COTISATION:	(R) FAF_C02	ISA	FONDS ASSURANCE FORMATION CADRE TA (Bloc 82 - Code 007)	
88 EFFECTIFS	(R) FAF_C03	ISA	FONDS ASSURANCE FORMATION CADRE TB (Bloc 82 - Code 007)	

ÉTAPE 9 : répéter l'opération pour les lignes suivantes :

- OPCA4.ISA
- OPCA4\_TVA.ISA

Liste des lignes (Ctrl+clic gauche)

Tout		Code	Créateur	Libellé
10 DIVERS POUR COTISA				
19 ACTIVITE PARTIELLE				
20 SECURITE SOCIALE	(R) OPCA4	ISA	OPCA CONSTRUCTYS COTISATION CONVENTIONNELLE déclarée hors CCCA	
21 CHOMAGE	(R) OPCA4_TVA	ISA	OPCA CONSTRUCTYS COTISATION CONVENTIONNELLE TVA sur taux HT déclarée hors CCCA	
22 RETRAITE	(R) OPCA_TVA	ISA	OPCA CONSTRUCTYS - TVA sur taux HT	

Résultat attendu :

DSN_LISTE_OPCA_BTP_HORS_ICP	Liste des lignes TTC hors ICP Constructys (Bloc 82-Code 038)
DSN_LISTE_OPCA_BTP_AVEC_ICP_2	Liste des lignes TTC avec ICP Constructys n/soumis CCCA-BTP (Bloc 82-Code 039)
DSN_LISTE_OPCA_BTP_HORS_ICP_2	Liste des lignes TTC hors ICP Constructys n/soumis à CCCA-BTP (Bloc 82-Code 040)
DSN_LISTE_PREV_BRUT	Liste des lignes Salaire brut Prévoyance (Bloc 79-Code 10)
DSN_LISTE_PREV_TA	Liste des lignes Prévoyance TA (Bloc 79-Code 11)
(R) FAFSAB2.ISA	CONSTRUCTYS - de 10 COTISATION CONVENTIONNELLE
(R) FAFSAB2_B.ISA	CONSTRUCTYS - de 10 COTISATION CONVENTIONNELLE - TVA sur taux HT
(R) OPCA2.ISA	OPCA CONSTRUCTYS COTISATION CONVENTIONNELLE
(R) OPCA2_TVA.ISA	OPCA CONSTRUCTYS COTISATION CONVENTIONNELLE - TVA sur taux HT
(R) FAFSAB4.ISA	CONSTRUCTYS - de 10 COTISATION CONVENTIONNELLE déclarée hors CCCA
(R) FAFSAB4_B.ISA	CONSTRUCTYS - de 10 COTISATION CONVENTIONNELLE TVA s/ taux HT déclarée hors CCCA
(R) OPCA4.ISA	OPCA CONSTRUCTYS COTISATION CONVENTIONNELLE déclarée hors CCCA
(R) OPCA4_TVA.ISA	OPCA CONSTRUCTYS COTISATION CONVENTIONNELLE TVA sur taux HT déclarée hors CCCA



Ne pas cliquer sur "Lignes par défaut".

## 1.2 Renseigner l'assujettissement en Options nécessaires

Il est nécessaire d'indiquer si l'entreprise est assujettie ou non à la taxe d'apprentissage et aux formations professionnelles. Chacun des établissements doit être renseigné.

ÉTAPE 1 : aller en **Déclarations/Options nécessaires/Informations dossier**



ÉTAPE 2 : se positionner sur le dossier concerné

ÉTAPE 3 : aller dans l'onglet **Règles fiscales**

ÉTAPE 4 : selon l'assujettissement de l'entreprise, renseigner "**Oui**" ou "**Non**" pour les zones suivantes :

- "Assujettissement à la taxe d'apprentissage"
- "Assujettissement à la participation à la formation professionnelles continue"

- "Assujettissement à la participation à la formation professionnelles continue des CDD"

#### ÉTAPE 5 : enregistrer avec la disquette

Assujettissements fiscaux	
Assujettissement à la taxe d'apprentissage	Oui
Assujettissement à la contribution supplémentaire à l'apprentissage	Non
Assujettissement à la participation à l'effort de construction	Non
Assujettissement à la participation à la formation professionnelle continue	Oui
Assujettissement à la participation à la formation professionnelle continue des CDD	Oui
Assujettissement à la taxe sur les salaires	Non

### 1.3 Choisir la convention collective principale dans les informations du dossier

Si plusieurs conventions sont présentes au dossier, il est nécessaire d'indiquer la convention principale à déclarer en DSN :



ÉTAPE 1 : aller en **Accueil/Informations/Dossier**, onglet **Informations Principales**

ÉTAPE 2 : cocher la convention principale du dossier dans la colonne "DSN"

Exemple :

Convention(s) collectives(s)			
Code	Libellé	DSN	
0804.UTI	Accord national interprofessionnel des voyageurs	<input type="checkbox"/>	
1596.UTI	nationale concernant les ouvriers employés par	<input checked="" type="checkbox"/>	
2420.UTI	nationale des cadres du bâtiment du 1er juin 200	<input type="checkbox"/>	
2609.UTI	nationale des employés, techniciens et agents d	<input type="checkbox"/>	



**Si l'IDCC est non définie (9999) ou vide ou si aucune convention n'est renseignée au niveau dossier il est obligatoire de renseigner l'OPCO. Dans ce cas, choisir dans la liste déroulante l'Opérateur de compétences.**

### 1.4 Vérifier le paramétrage des organismes au dossier

À l'installation de la version V13, la moulinette programme a modifié les organismes collecteurs et destinataires des profils de taxe d'apprentissage et formations professionnelles.

Si aucun profil n'était présent, il est nécessaire de les ajouter manuellement.

Source : <https://www.probtp.com/files/live/sites/probtp/files/media/pdf/PRO/dsn/gestion-formation-continue-dsn.pdf>

#### 1.4.1 Quel est le paramétrage des organismes pour les entreprises de moins de 11 salariés ?

- ✓ La contribution APNAB des entreprises **de moins de 11 salariés** reste inchangée et est collectée par la ProBTP.
- ✓ La contribution CCCA-BTP des entreprises **de moins de 11 salariés** reste collectée par la ProBTP.



ÉTAPE 1 : aller en **Accueil/Informations/Dossier**

ÉTAPE 2 : aller sur l'onglet **Organismes**

ÉTAPE 3 : vérifier et corriger si besoin les profils de formation

Exemple de paramétrage pour les profils de formation

Les profils de prévoyance utilisés auparavant restent inchangés.

Orga. coll.	Raison sociale	N° cotisant coll	Orga. dest.	Raison sociale	N° cotisant dest	Profil
1URS_xxx	URSSAF	N° composé de 18 chiffres	1URS_xxx	URSSAF	N° composé de 18 chiffres	SECU_SOC.ISA
1URS_xxx	URSSAF	N° composé de 18 chiffres	2ASS_xxx	PÔLE EMPLOI		CHOMAGE_02.ISA
1URS_xxx	URSSAF	N° composé de 18 chiffres	1URS_xxx	URSSAF	N° composé de 18 chiffres	FORM_FPC.ISA
1URS_xxx	URSSAF	N° composé de 18 chiffres	1URS_xxx	URSSAF	N° composé de 18 chiffres	TAXE_APPR3.ISA
3PROB	PRO BTP Groupe		3PROB_BTP	BTP RETRAITE		RET3_ARRCO.ISA
3PROB	PRO BTP Groupe		3PROB_CNRB	C.N.R.B.T.P.I.G. (PRO BTP)		RET3_AGIRC.ISA
3PROB	PRO BTP Groupe		4BTP	BTP PREVOYANCE		CCCA.ISA
3PROB	PRO BTP Groupe		4BTP	BTP PREVOYANCE		APNAB.ISA
3PROB	PRO BTP Groupe		4BTP	BTP PREVOYANCE		FORMATION3.ISA
5CP_xx	CI BTP ...		5CP_xx	CI BTP ...		CAISSE_CP.ISA

#### 1.4.2 Quel est le paramétrage des organismes pour les entreprises de 11 salariés et plus ?

- ✓ La contribution CCCA-BTP des **entreprises de 11 salariés et plus** devient prise en compte par la contribution de base à l'**URSSAF**. **Elle n'est donc plus collectée par la ProBTP et elle n'apparaît plus sur les bulletins de salaire.**

Le taux de contribution CCCA-BTP des **entreprises de 11 salariés et plus** est intégré dans le taux de formation de base à 1% collectée par l'URSSAF.



**Bon à savoir**

**Cas des entreprises appartenant aux professions du bâtiment et des travaux publics (BTP)**

Le réseau des Urssaf collecte la CFP des entreprises du BTP au taux légal : 0,55% pour les employeurs de moins de 11 salariés, 1% pour les employeurs de 11 salariés et plus.

Conformément à l'article L. 8331-41 du code du travail, les Urssaf collecteront à compter de 2022 la totalité de la CFP des entreprises du BTP de 11 salariés et plus, sans que lui soit soustrait le montant de la cotisation au comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du BTP (cotisation CCCA -BTP).

Les ressources du CCCA-BTP, correspondant au montant de la cotisation spécifique, seront préservées. France Compétences fléchera aux organismes concernés la part correspondant à la cotisation spécifique, en application des règles fixées par les branches.

Cela présente comme avantage de simplifier les déclarations des entreprises.

En revanche, les employeurs du BTP de moins de 11 salariés doivent continuer à verser la cotisation CCCA-BTP auprès de l'organisme Pro-BTP selon les modalités habituelles.

Source : [https://www.urssaf.fr/portail/files/live/sites/urssaf/files/documents/CFPTA-Guide\\_Declarant.pdf](https://www.urssaf.fr/portail/files/live/sites/urssaf/files/documents/CFPTA-Guide_Declarant.pdf)



ÉTAPE 1 : aller en **Accueil/Informations/Dossier**

ÉTAPE 2 : aller sur l'onglet **Organismes**

ÉTAPE 3 : vérifier et corriger si besoin les profils de formation

## Exemple de paramétrage pour les profils de formation

*Les profils de prévoyance utilisés auparavant restent inchangés.*

Orga. coll.	Raison sociale	N° cotisant coll	Orga. dest.	Raison sociale	N° cotisant dest	Profil
1URS_xxx	URSSAF	N° composé de 18 chiffres	1URS_xxx	URSSAF	N° composé de 18 chiffres	SECU_SOC.ISA
1URS_xxx	URSSAF	N° composé de 18 chiffres	2ASS_xxx	PÔLE EMPLOI		CHOMAGE_02.ISA
1URS_xxx	URSSAF	N° composé de 18 chiffres	1URS_xxx	URSSAF	N° composé de 18 chiffres	TAXE_APPR3.ISA
1URS_xxx	URSSAF	N° composé de 18 chiffres	1URS_xxx	URSSAF	N° composé de 18 chiffres	FORM_FPC.ISA
3PROB	PRO BTP Groupe		4BTP	BTP PREVOYANCE		FORMATION3.ISA
3PROB	PRO BTP Groupe		3PROB_BTP	BTP RETRAITE		RET3_ARRCO.ISA
3PROB	PRO BTP Groupe		3PROB_CNRB	C.N.R.B.T.P.I.G. (PRO BTP)		RET3_AGIRC.ISA
3PROB	PRO BTP Groupe		4BTP	BTP PREVOYANCE		APNAB.ISA
5CP_xx	CI BTP ...		5CP_xx	CI BTP ...		CAISSE_CP.ISA

## 2. RAPPELS DES MANIPULATIONS POUR DECLARER LES COTISATIONS A LA CAISSE DES CONGÉS PAYÉS EN DSN

Les Caisses de Congés Payés (Bâtiment, Transport, Manutention portuaire) entrent dans le périmètre de la DSN au 01/01/2022.



**Les déclarations CIBTP n'étant pas sur la période sociale (avril à mars), la DADSU CIBTP 2022 (pour la période d'emploi allant du 01/04/2021 au 31/03/2022) sera encore à réaliser malgré l'intégration des cotisations en DSN.**

### 2.1 Quelles informations faut il vérifier pour la déclaration des cotisations à la CCP BTP en DSN

#### 2.1.1 Vérifier le paramétrage de la caisse CP



ÉTAPE 1 : aller en **Paramètres/Déclarations/Organismes**

ÉTAPE 2 : chercher l'organisme **CCP BTP**

*Exemple : 5CP\_03*

ÉTAPE 3 : aller sur l'onglet **Qualification**

ÉTAPE 4 : vérifier le code identification et la zone "Caisse de congés payés"

*Exemple :*

Code identification 03

Principal

Chômage

Groupe d'institutions

Retraite

ARRCO  AGIRC  Autre

Prévoyance / Mutuelle / Société d'assurance

Prévoyance  Mutuelle / Assurance

Service de santé au travail

Caisse de congés payés du bâtiment et des travaux publics

Formation

N'adhère pas à la norme DADS-U

Nécessite une DUCS prévoyance annuelle



L'organisme peut être mis à jour partir de la liste des organismes ISAPAYE en faisant un clic droit sur l'organisme à gauche "Mise à jour à partir de la liste".

### 2.1.2 Vérifier le paramétrage des organismes



ÉTAPE 1 : aller en **Accueil/Informations/Dossier**

ÉTAPE 2 : aller sur l'onglet **Organismes**

ÉTAPE 3 : vérifier la présence de l'organisme **CCP BTP** avec le profil **CAISSE\_CP**

Exemple :

Informations générales Valeurs <b>Organismes</b> Lieux de travail Sections et catégories Interlocuteurs Gestion des absences DSN Pr						
En savoir						
Quel organisme collecte les cotisations ?		Quel est le numéro de cotisant/contrat auprès de l'organisme collecteur ?	À quel organisme sont reversées ces cotisations ?		Quel est le numéro de cotisant/contrat auprès de l'organisme destinataire ?	Quelles sont les cotisations concernées ?
Orga. coll.	Raison sociale	N° cotisant coll	Orga. dest.	Raison sociale	N° cotisant dest	Profil
3PROB	PRO BTP groupe		4BTP	BTP PREVOYANCE		MUTUELLE_C.ISA
3PROB	PRO BTP groupe	41674322645	4BTP	BTP PREVOYANCE	895412125	FORMATION3.ISA
3PROB	PRO BTP groupe	41674322645	4BTP	BTP PREVOYANCE	GAT10442811.01	PREVOY3C.ISA
3PROB	PRO BTP groupe	41674322645	4BTP	BTP PREVOYANCE	PRV11503445.01	PREVOY3D.ISA
3PROB	PRO BTP groupe	41674322645	3PROB_BTP	BTP RETRAITE	642121525	RET3_ARRCO.ISA
3PROB	PRO BTP groupe	41674322645	4BTP	BTP PREVOYANCE	895412125	FORMATION.ISA
3PROB	PRO BTP groupe	41674322645	4BTP	BTP PREVOYANCE	895412125	CCCA.ISA
3PROB	PRO BTP groupe	41674322645	4BTP	BTP PREVOYANCE	895412125	APNAB.ISA
3PROB	PRO BTP groupe	41674322645	3PROB_CNRB	C.N.R.B.T.P.I.G. (PRC	752154135	RET3_AGIRC.ISA
4MALMED	MALAKOFF MEDERIC	26121231230	4MALMED	MALAKOFF MEDERIC	26121231615	INPR.ISA
5CP_03	CI BTP DE BASSE NC		5CP_03	CI BTP DE BASSE NC		CAISSE_CP.ISA
7OPCALIM	OPCALIM		7OPCALIM	OPCALIM		FORM_VRPE.ISA



Si le profil est absent, faire un clic droit "Ajouter" pour ajouter une ligne avec la caisse de congés payés.

ÉTAPE 4 : aller dans l'onglet **DSN/Cotisations**

ÉTAPE 5 : se positionner sur l'organisme CCP BTP

ÉTAPE 6 : vérifier/compléter le mode de paiement et la date de paiement

**Aucun paiement n'est contenu dans la DSN mensuelle pour l'organisme CCP BTP.**

ÉTAPE 7 : décocher la case "Pas de déclaration pour cet organisme" si elle est cochée

ÉTAPE 8 : enregistrer avec la disquette en cas de modification

Prélèvement à la source		Cotisations	Contacts chez le déclaré	Complément OETH
Organisme collecteur	Raison sociale			
3PROB	PRO BTP groupe			
4MALMED	MALAKOFF MEDERIC PREVOYANCE			
5CP_03	CI BTP DE BASSE NORMANDIE ET SARTHE			

Mode de paiement : 05-Prélèvement SEPA interentreprises

Coordonnées bancaires du compte à prélever

IBAN : FR76.1820.0000.1054.1213.5454.146 CA604564320

Date d'exigibilité : Mensuel: 05 mois période d'emploi + 1 mois

Pas de déclaration de cotisations pour cet organisme

### 2.1.3 Renseigner le taux à appliquer pour la cotisation intempérie

Chaque année, les taux de la cotisation due par les entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics au titre du chômage-intempéries sont réévalués par le ministère du Travail, sur proposition du conseil d'administration de l'UCF CIBTP.

Si l'entreprise est exonérée, se reporter à la [question 3.1](#).

Pour 2022, les taux sont :

- **0,68** % de la masse salariale pour le **gros-œuvre**
- **0,13** % de la masse salariale pour le **second œuvre**

Afin d'appliquer le bon taux sur la cotisation intempérie dans les bulletins de salaire, il faut indiquer le taux au niveau du dossier

ÉTAPE 1 : aller dans **Accueil/Informations/Dossier**

ÉTAPE 2 : aller dans l'onglet **Valeurs/Taux de cotisations dossier**

ÉTAPE 3 : renseigner le taux à appliquer sur la donnée **INTEMPERIE.ISA**

ÉTAPE 4 : enregistrer avec la disquette



### 2.1.4 Renseigner si l'entreprise est concernée par une cotisation assise sur le CA

[Fiche DSN 2330](#)

Les entreprises concernées par une cotisation assise sur le CA doivent renseigner leur assujettissement et saisir le montant du chiffre d'affaires dans la DSN mensuelle.

ÉTAPE 1 : aller dans **Accueil/Informations/Dossier**

ÉTAPE 2 : sur l'onglet **Valeurs/Données dossier** aller dans le thème **10 DIVERS POUR COTISATION**

ÉTAPE 3 : sur la donnée **CIBTP\_CA.ISA - ETABLISSEMENT CONCERNE PAR UNE COTISATION CIBTP ASSISE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES**, indiquer "OUI"



Données dossier		Grille des salaires conventionnels	Taux de cotisations dossier	Taux de cotisations accident du travail
Code	Libellé	Saisie	Indirecte	Valeur
CIBTP_CA.ISA	ETABLISSEMENT CONCERNE PAR UNE COTISATION CIBTP ASSISE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES	Oui		
CICE ISA	ELIGIBLE AU CICE (à renseigner sur le 1er mois de l'année sociale)			

ÉTAPE 4 : enregistrer avec la disquette

## 2.1.5 Vérifier le paramétrage des emplois pour les salariés



ÉTAPE 1 : aller en **Paramètres/Bulletins de salaire/Emploi**

ÉTAPE 2 : sélectionner l'emploi

ÉTAPE 3 : vérifier/compléter le code métier (DADS-U/DSN)

ÉTAPE 4 : enregistrer en cas de modification

Code	OUVRIER	UTI				
Libellé	OUVRIER					
Code INSEE (PCS-ESE)	685a	ouvriers non qualifiés divers de typ				
Complément PCS-ESE	A0000	métier bâtiment / agenceur				
Code retraite (DUCS)	243	ouvriers mensuels				
Niv. qualification (Pôle emploi)	62-Ouvrier qualifié					
Statut catégoriel (DADS-U/DSN)	ouvriers qualifiés et non qualifiés y cc					
Nature emploi (DUE URSSAF)						
Code métier (DADS-U CI-BTP)	A0000	Métier Bâtiment / Agenceu				
Code emploi (AEM spectacle)						
Qualifiant emploi (AEM spectacle)						

## 2.2 Quelles sont les informations contenues dans la DSN à destination de la Caisse des congés payés ?

### 2.2.1 Vérifier les cotisations individuelles

Les codes suivants vont être déclarés en DSN pour chaque salarié selon leur situation :

- **20**-Base brute de cotisations congés payés (à destination des organismes CCP BTP, Transport et Manutention portuaire)
- **21**-Base brute de cotisations OPPBTP Permanents (à destination des organismes CCP BTP)
- **34**-Base plafonnée de cotisations intempéries gros œuvre travaux publics (à destination des organismes CCP BTP)
- **35**-Base plafonnée de cotisations intempéries second œuvre (à destination des organismes CCP BTP)
- **36**-Base A de cotisations organisme professionnel BTP (à destination des organismes CCP BTP)
- **39**-Base B de cotisations organisme professionnel BTP (à destination des organismes CCP BTP)
- **40**-Base C de cotisations organisme professionnel BTP (à destination des organismes CCP BTP)
- **55**-Assiette de pénibilité conventionnelle de la Manutention portuaire (à destination des organismes CCP Manutention portuaire)

Les bases assujetties **02**-Assiette brute plafonnée, **03**-Assiette brute déplafonnée et **11**-assiette forfaitaire sont également déclarées à destination de l'organisme CCP BTP.

**Pour vérifier les cotisations individuelles déclarées en DSN :**



ÉTAPE 1 : aller dans **Déclarations/DSN/Mensuelles/Mensuelles**

ÉTAPE 2 : cliquer sur "Accéder aux déclarations"

ÉTAPE 3 : cliquer sur "Editer/Envoyer" après calcul de la DSN

ÉTAPE 4 : sélectionner l'édition "**Détail des cotisations individuelles**"

ÉTAPE 5 : cliquer sur "**Aperçu**"

ÉTAPE 6 : vérifier la présence des codes

Période d'emploi du 01/01/2022 au 31/01/2022 (Numéro de contrat : 00002201082019)				
Bulletin de salaire du 01/01/2022 au 31/01/2022 - Versement le 31/01/2022				
Base assujettie	Date début	Date fin	Montant	Aff. Prév.
02 Assiette brute plafonnée	01/01/2022	31/01/2022	1 603,15	N.C
03 Assiette brute déplafonnée	01/01/2022	31/01/2022	1 603,15	N.C
04 Assiette de la contribution sociale généralisée	01/01/2022	31/01/2022	1 543,44	N.C
07 Assiette des contributions d'Assurance Chômage	01/01/2022	31/01/2022	1 603,15	N.C
10 Base brute fiscale	01/01/2022	31/01/2022	1 570,65	N.C
20 Base brute de cotisations congés payés (CIBTP, Transport, Dockers)	01/01/2022	31/01/2022	1 554,62	N.C
21 CIBTP - Base brute de cotisations OPPBTP permanents	01/01/2022	31/01/2022	0,00	N.C
34 CIBTP - Base plafonnée de cotisations intempéries gros oeuvre travaux pu	01/01/2022	31/01/2022	0,00	N.C
35 CIBTP - Base plafonnée de cotisations intempéries second oeuvre	01/01/2022	31/01/2022	0,00	N.C
31 Eléments de cotisation Prévoyance, Santé, retraite supplémentaire	01/01/2022	31/01/2022	0,00	2
31 Eléments de cotisation Prévoyance, Santé, retraite supplémentaire	01/01/2022	31/01/2022	0,00	3

### 2.2.2 Vérifier/compléter le bordereau pour la caisse des congés payés

Dans la modification de la DSN mensuelle en **Déclarations/DSN/Mensuelle/Mensuelle**, il existe un bordereau uniquement pour les cotisations établissement à destination de la caisse des Congés payés du bâtiment.

**Par défaut, ce bordereau est à 0 et ne contient aucune cotisation.**

**Aucun paiement n'est contenu dans la DSN mensuelle pour les organismes des caisses de Congés payés.**

Pour les établissements concernés, il est possible d'ajouter dans le bordereau les cotisations établissement suivantes :

- **24** - Cotisation assise sur le nombre d'heures d'intérim
- **54** - Cotisation assise sur le chiffre d'affaire

ÉTAPE 1 : aller dans **Déclarations/Déclaratif/DSN mensuelle**

ÉTAPE 2 : vérifier la période

ÉTAPE 3 : cliquer sur "**Accéder aux déclarations**"

ÉTAPE 4 : après avoir calculé la DSN mensuelle, cliquer sur "**Voir/Modifier**"

ÉTAPE 5 : aller dans le bordereau pour la caisse CP

ÉTAPE 6 : ajouter la cotisation souhaitée

ÉTAPE 7 : indiquer le montant

ÉTAPE 8 : enregistrer avec la disquette



Cotisations établissement		
Code cotisation	Libellé	Montant
054	BTP-Cotisation assise sur le chiffre d'affaires	3850

Le montant sera déclaré dans la rubrique **S21.G00.82.001** de la DSN mensuelle.

*Pour rappel, aucun paiement ne sera déclaré en DSN.*

## 3. QUESTIONS/REPONSES

### 3.1 Comment gérer l'abattement pour la cotisation intempérie ?

En dessous d'un certain plafond, l'entreprise ne cotise pas à la cotisation intempérie.

La gestion de cet abattement ne se gère pas en automatique dans ISAPAYE.

Il est nécessaire que l'utilisateur gère manuellement la suppression ou le déclenchement de la cotisation en modifiant le taux dans **Accueil/Informations/Dossier**, onglet **Valeurs/Taux de cotisations dossier** sur la donnée **INTEMPERIE.ISA**

### 3.2 Comment choisir la convention collective principale lorsqu'il y a plusieurs conventions collectives dans l'établissement ?

Il s'agit de la convention collective la plus utilisée dans l'établissement :

Les entreprises doivent renseigner pour chacun de leurs établissements l'identifiant de convention collective (IDCC) dans la rubrique S21.G00.11.022 « Code convention collective principale ».

Le rattachement d'une entreprise à une convention collective s'opère en fonction de l'activité principale de l'entreprise.

En cas d'activités multiples, pour déterminer la convention collective applicable à une entreprise, il convient de déterminer quelle est l'activité principale en fonction notamment de l'affectation réelle des salariés :

- > En cas de pluralité d'activités industrielles, l'activité principale est celle qui compte le plus de salariés,
- > En cas d'activités commerciales, l'activité principale sera celle à laquelle correspond le chiffre d'affaires le plus élevé,
- > En cas d'activités mixtes, industrielles ou commerciales, l'activité est principalement industrielle si le chiffre d'affaires relatif à la partie industrielle est supérieur ou égal à 25% du chiffre d'affaires total.

Source : [https://www.urssaf.fr/portail/files/live/sites/urssaf/files/documents/CFPTA-Guide\\_Declarant.pdf](https://www.urssaf.fr/portail/files/live/sites/urssaf/files/documents/CFPTA-Guide_Declarant.pdf)

### 3.3 Le bordereau de la caisse des congés payés n'apparaît pas en Voir/Modifier de la DSN mensuelle



ÉTAPE 1 : aller en **Salaires/Dossier** sur l'onglet **DSN**

ÉTAPE 2 : sur l'onglet **Cotisation** se positionner sur la caisse de congés payés

ÉTAPE 3 : vérifier que la zone "Pas de déclaration pour cet organisme" soit décochée

Exemple :

Date d'exigibilité du règlement des cotisations : Mensuel: 05 mois période d'emploi + 1 mois

Pas de déclaration de cotisations pour cet organisme

*Cette documentation correspond à la version 13.01. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.*